

La transition écologique ne se décrète pas, elle se construit pas à pas. Le caractère irréductible de la contradiction entre activité humaine et préservation des éléments naturels ne saurait conduire à nier la complexité des rapports économiques et sociaux nécessaires pour y survivre. Au lieu d'énoncer un discours de vérité absolue que détiendrait un État omniscient ou le libre marché, le propos du présent ouvrage est d'ouvrir un débat démocratique dont l'objet est d'organiser le dissensus et de cultiver le compromis nécessaire pour rendre la transition viable. Pour répondre à ce défi, un regard croisé du Droit et de l'économie s'impose qui permet de souligner aussi bien la pluralité des ordres juridiques et des espaces normatifs que celle des ordres économiques au cœur desquels se trouve l'entreprise.

Jean-Luc Gaffard est Professeur émérite d'économie de l'université Côte d'Azur, membre honoraire de l'Institut Universitaire de France et membre du Groupe de Recherche en Droit, Économie, Gestion.

Gilles J. Martin est Professeur émérite de droit de l'université Côte d'Azur et membre du Groupe de Recherche en Droit, Économie, Gestion.

Ouvrage publié avec le concours financier de l'INRAE

Couverture : *La Seine à Suresnes* // Henri J.F. Rousseau (Le Douanier)
/ 1911 / Collection privée / Bridgeman images

978-2-84934-799-7 18 €



mare & martin

Droit, sciences & environnement